

FRANÇAIS

CYCLE 3



La contribution de la langue française à la formation des élèves

Les objectifs de l'apprentissage de la langue française

Contrairement au statut de langue véhiculaire que revêt la langue allemande à l'école luxembourgeoise, le français est souvent considéré exclusivement comme un objet d'enseignement en tant que matière scolaire. Or, la recherche en didactique des langues et la promotion au Luxembourg de la langue française en tant que langue de communication au niveau de l'usage sociétal obligent aujourd'hui l'école à revoir ses priorités en faveur de démarches qui privilégient la communication authentique et directe et à prendre en compte les besoins des apprenants ainsi que les conditions d'apprentissage, qu'elles soient d'ordre institutionnel, social ou culturel.

Les élèves n'apprennent pas uniquement pour l'école et les langues qu'ils y apprennent doivent servir également pour les besoins en dehors de l'école. L'apprentissage du français vise donc avant tout une pratique efficace et adéquate de la langue française dans des situations de communication variées. Il inclut dans ses objectifs aussi bien la nécessité de comprendre des messages que celle d'y répondre ou d'en formuler soi-même. La communication est aussi bien orale qu'écrite.

Les élèves apprennent à mettre en œuvre ces compétences en fonction de la situation, du sujet, du partenaire et de l'intention poursuivie ou de l'effet recherché. La capacité à utiliser la langue « pour agir verbalement » inclut la réflexion au sujet des moyens linguistiques à mobiliser, qu'ils soient d'ordre lexical, grammatical, pragmatique ou stylistique, afin de rendre les élèves capables, de manière progressive, à satisfaire aux normes du français usuel.

La langue française est également une clef vers des dimensions culturelles et donc un outil d'élargissement de la culture générale des élèves. L'ouverture vers des sujets authentiques capables d'élargir l'horizon des élèves et de les mettre en contact avec les progrès induits par les technologies de la communication et de l'information, requiert une approche orientée vers le traitement de textes de différents types et de différents usages.

Les socles de compétences se concentrent sur ces aspects essentiels de l'apprentissage du français. Ils définissent clairement les objectifs prioritaires qui concernent l'ensemble des élèves, y inclus ceux qui bénéficient d'un soutien individualisé. Les compétences

langagières se manifestent dans les activités langagières des élèves, dans la manière dont ils mobilisent leurs connaissances et savoir-faire langagiers et dont ils les utilisent dans des situations où il s'agit « d'agir verbalement » pour réaliser des intentions.

Les compétences langagières alimentent d'une manière singulière les compétences transversales, notamment en ce qui concerne la compréhension, le traitement, l'utilisation et la production de l'information, donc de la capacité de participer efficacement dans la société de communication moderne. La langue contribue en outre, vu son rôle de vecteur culturel, à la construction de la personnalité et, en combinaison avec d'autres langues, à l'ouverture interculturelle. Les apprenants développent ainsi leur sensibilité affective personnelle et leur empathie relationnelle.

Tout au long du parcours scolaire primaire, les attentes en matière de compétences langagières **sont accentuées différemment** : ➡

2^e cycle

Au 2^e cycle, le français en tant que langue à apprendre est considéré exclusivement comme un moyen de communication et d'interaction sociale. L'apprentissage au cycle 2 (cycle d'initiation) a comme but de doter les élèves d'une compétence de base en communication orale et de monter les mécanismes de la lecture. Les activités visent les comportements langagiers suivants : interaction verbale, écoute, production orale non-dialoguée, lecture. Même si les élèves peuvent être encouragés à explorer et découvrir de premiers phénomènes de structure, ces activités restent circonscrites au repérage et au classement. Les interactions se passent en situations simples et concrètes et concernent des actes de parole sociaux fréquents (demander, offrir, dire de faire). Les écoutes se concentrent sur des textes oraux courts et simples en rapport avec les thèmes étudiés. La production orale non-dialoguée (réciter des poèmes, comptines, récits très courts) a souvent lieu en situation de jeu. Il importe de créer, au moyen des écoutes et des productions non-dialoguées, de nouvelles habitudes perceptives par rapport au système phonologique français qui diffère de celui de la langue allemande. La lecture prépare aux activités de l'écrit qui débute au 3^e cycle. Les enfants lisent un certain nombre d'énoncés en rapport avec les autres activités de français.

La priorité méthodologique de l'oral est à souligner. L'écrit ne peut se développer que sur les fondements d'un oral bien assimilé. L'enfant doit être amené, dès le début de l'apprentissage, à se dire, à s'impliquer. L'encouragement du besoin de comprendre et de s'exprimer est prioritaire par rapport à toute autre exigence langagière.

3^e cycle

Au 3^e cycle, les compétences de base au niveau de la compréhension orale et écrite, ainsi que de la production orale sont élargies progressivement. Au 3^e cycle, l'élève découvre en outre le fonctionnement d'un nouveau code écrit. Il apprend à reconnaître, sous leur forme graphique, des énoncés déjà maîtrisés oralement. Comme le français est une langue qui présente des écarts importants entre les phonèmes et les graphèmes, l'apprentissage de la lecture implique nécessairement une phase d'oralisation des textes (lecture à haute voix).

L'écoute et les échanges oraux s'exercent sur des énoncés plus complexes, quoique constitués, dans la majorité des cas, par des textes adaptés à des fins pédagogiques. Ces textes sont plus longs que ceux utilisés lors de la phase d'initiation, le lexique est déjà plus varié, le débit plus rapide, la prononciation moins neutre, les contenus plus riches et les structures linguistiques plus variées.

Les actes de parole sont plus différenciés pour répondre aux situations sociales plus diversifiées (s'adresser à des personnes de statuts divers, demander, offrir, accepter, refuser ...) ou pour introduire d'autres actes de parole (manifester son opinion, exprimer un sentiment). Les actes du type raconter, décrire deviennent plus fréquents et plus nuancés et sont complétés par l'intention d'évoquer ou d'imaginer des histoires à partir d'un support visuel ou sonore. Les jeux de rôle continuent à être utilisés et à être développés.

La lecture est à développer en tant que lecture silencieuse, en tant que lecture à voix haute et sous son aspect fonctionnel. À côté des exigences techniques (repérages, retours en arrière, lecture rapide), le développement des stratégies fonctionnelles constitue un objectif essentiel : lectures de différents types de texte, formulations d'hypothèses, construction du sens par validation des hypothèses, réponses à des questions posées ou à des questions que l'élève se pose, actions et réactions à partir de messages écrits, motivation pour la lecture.

Les élèves écrivent des messages divers en relation avec la vie courante, leur vécu ou leur imagination. Ils enchaînent les idées, ils prolongent des textes de lecture ou d'enregistrements et correspondent avec d'autres classes.

Le travail sur la langue vise la structuration phonétique et le développement lexical et morpho-syntaxique. Ce travail reste implicite au début du 3^e cycle pour devenir plus explicite vers la fin du cycle. Le but est de doter les élèves de moyens linguistiques de base. Ce travail est toujours au service de la compréhension, de l'expression orale et écrite et ne constitue en aucun cas un objectif isolé. Les élèves utilisent ces connaissances également pour réviser leurs textes. Ils développent un vocabulaire essentiel pour l'expression et un niveau acceptable de maîtrise de l'orthographe d'usage et grammaticale dans les limites des expressions et structures les plus usuelles de ce cycle.

La motivation en matière d'utilisation active de la langue française pour les besoins de la communication, de la lecture et de l'expression écrite est l'objectif prioritaire.

4^e cycle

Le 4^e cycle est caractérisé par une approche plus systématique des connaissances langagières, par l'importance croissante de l'écrit et par la personnalisation de l'expression orale et écrite.

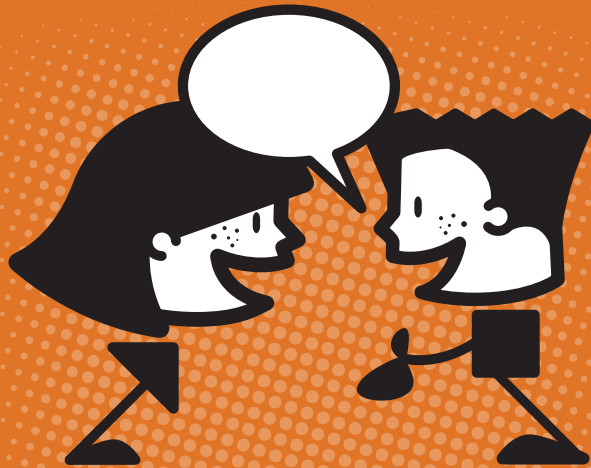
L'élève est à même de choisir et de mettre en œuvre un certain nombre de stratégies de manière consciente.

En compréhension orale, il écoute des textes authentiques tirés des médias. Les situations d'écoute font souvent appel au contexte et à l'implicite. L'élève doit parfois dégager le statut, le rôle des interlocuteurs et les motifs qui les font parler. Les élèves sont capables de reproduire un texte ou des parties de texte. Les interactions orales demandent de la part des élèves de réagir, d'expliquer, de convaincre ou d'argumenter, de relater fidèlement des faits, de commenter, d'apprécier et/ou de critiquer. Les élèves inventent des jeux de scène et jouent dans des situations simulées. Les énoncés sont plus conformes aux normes, le lexique plus varié et les élèves arrivent à se faire comprendre à l'aide de paraphrases.

En lecture, l'élève devient plus autonome vis-à-vis d'un texte inconnu. Les textes sont de nature diverse, les lectures deviennent globales ou approfondies. L'aspect fonctionnel devient prioritaire. La construction du sens se fait à partir d'indices épars. L'élève interprète les intentions de l'auteur, il prend position, explore le non-dit. Il classe, regroupe et compare des informations. Certains textes bien adaptés peuvent donner lieu à une exploitation grammaticale en vue de la structuration d'un aspect formel de la langue.

La production écrite se diversifie également et ne se limite pas à la rédaction scolaire. L'élève rédige différents types de textes en observant les règles propres à chacun d'eux. La rédaction suit une démarche organisée qui met en œuvre des stratégies essentielles. Les textes sont cohérents, les idées bien enchaînées et connectées ; la perspective du lecteur est prise en compte. Le lexique utilisé dans le contexte d'un centre d'intérêt étudié est varié ; les mots fréquents sont bien investis. Les connaissances grammaticales, syntaxiques et orthographiques sont bien transférées dans la production écrite personnalisée. Les élèves utilisent spontanément et avec fruit des outils de ressource pour améliorer leurs productions.

Pour l'évaluation de l'écrit, l'aspect de la correction peut intervenir à côté des appréciations axées sur les autres aspects du développement de l'expression écrite.



Parler

Sens de la compétence :

Parler avec autrui ou devant autrui est une compétence clé dans la société moderne de communication. L'école doit privilégier cette approche de communication authentique et directe. L'apprentissage de la langue française vise donc avant tout une pratique efficace et correcte de la langue dans des situations de communication variées. La langue est ainsi utilisée pour faire quelque chose, pour exprimer par la parole une intention : saluer, demander un service, exprimer son accord ou son désaccord, se présenter, convaincre. Dans ce sens, parler c'est agir ; prendre la parole est un « acte de parole ». Il y a lieu de distinguer la situation de l'élève qui parle en continu devant un public et celle de l'élève qui interagit avec autrui et qui écoute et agit verbalement, de sa propre initiative ou en réagissant aux énoncés des autres.

Lien avec les compétences transversales :

L'expression orale permet l'interaction avec autrui et la communication d'idées personnelles. Elle permet d'apprendre au contact avec l'autre, de s'entraider et de résoudre des problèmes en collaboration avec ses pairs. L'échange et la négociation d'idées développent l'esprit critique et initient l'élève aux valeurs démocratiques.

Attitudes :

L'élève éprouve le besoin de communiquer et de coopérer avec autrui. Il est curieux d'apprendre les idées des autres et apprécie l'échange. Il est prêt à se concentrer sur les communications des autres et aime introduire ses apports personnels dans les interactions. Il utilise volontiers la langue comme outil pour réaliser ses intentions. Il se montre critique vis-à-vis des opinions des autres et est prêt à revoir ses propres conceptions à la lumière des réactions qu'il enregistre.

Domaines essentiels:

Parler en interaction

- participer aux interactions organisées en classe ;
- respecter les règles de la conversation (demander la parole attendre son tour, ne pas interrompre les autres, écouter) ;
- s'exprimer par rapport au sujet, ne pas sortir du sujet ;
- suivre et comprendre ce que disent les autres ;
- prendre la parole pour demander qch, pour informer, décrire, pour marquer son accord ou son désaccord, pour poser des questions, pour donner un exemple ;
- prendre la parole pour donner son avis, pour exprimer ses préférences, ses aversions ;
- prendre la parole pour réagir aux contributions des autres ;
- recourir à des formules, des moyens lexicaux et grammaticaux routiniers.

Parler devant autrui

- raconter une expérience personnelle devant autrui ;
- articuler de manière à se faire comprendre ;
- tenir compte de la perspective des auditeurs ;
- utiliser des moyens de visualisation (gestes, langage du corps, dessins, illustrations, tableau, affiches) ;
- interpréter un petit rôle dans une pièce.

Développer de l'intérêt pour l'expression, la conversation

- proposer des sujets pour en parler en classe ;
- oraliser des textes (sus, connus ou mémorisés) devant la classe pour en partager l'intérêt ou le plaisir ;
- collaborer activement à des projets théâtraux.

Domaine de compétence	Échelon 1	Échelon 2
Parler en interaction	L'élève intervient pendant les échanges en classe si le sujet est familier ; il s'écarte encore du sujet s'il ne reçoit pas de guidage, pour compléter ses énoncés il utilise souvent des gestes ou autres signes non verbaux ; il reste plutôt centré sur lui-même ; il s'exprime plus volontiers en petit groupe.	L'élève intervient lors des échanges en groupe ; il tient généralement compte du sujet abordé ; il commence à s'intéresser aux réactions des autres ; ses énoncés sont compréhensibles la plupart du temps, même s'ils restent simples.
Parler devant autrui	L'élève s'exprime en petit groupe ; il se présente selon un canevas et à l'aide d'un vocabulaire étudié ; il lit un petit texte bien préparé	L'élève lit un texte préparé devant la classe ; il décrit des personnes ou des objets, des événements s'il peut s'appuyer sur un texte préparé ; il fournit des indications sur sa personne.
Développer de l'intérêt pour l'expression orale et la conversation	L'élève montre de l'intérêt pour la dimension communicative de la langue ; il écoute les autres, il commence à participer aux échanges ; il essaie d'imiter les énoncés des autres.	L'élève participe aux interactions au fur et à mesure qu'il arrive à se faire comprendre ; il demande la parole pour lire un texte bien préparé ou pour présenter une idée qui lui tient à cœur.

Les échelons d'apprentissage montrent des étapes de développement possibles des compétences. Ils fournissent à l'enseignant un outil pour suivre et piloter les progrès des élèves (évaluation formative).

Échelon 3	Échelon 4
<p>L'élève interagit avec ses pairs en respectant quelques règles de communication ; il intervient spontanément avec des contributions en se concentrant sur le sujet ; il produit des énoncés clairs et compréhensibles ; il est sensible aux réactions des autres.</p>	<p>L'élève participe à l'occasion d'échanges d'idées ou de discussions, en groupe ou avec la classe, pour explorer différents sujets, même moins familiers ; il respecte les règles de la conversation établies ; il cherche à préciser sa pensée en utilisant un vocabulaire assez varié ; il manifeste une bonne écoute des propos d'autrui et réagit de manière pertinente.</p>
<p>Il présente des sujets d'intérêt personnel à l'aide des moyens d'expression étudiés en classe ou s'il peut utiliser des modèles prédéfinis ; il s'exprime de manière compréhensible pour les autres ; il lit des textes connus devant la classe de manière fluide.</p>	<p>Il peut présenter des idées nouvelles ou un sujet élaboré personnellement s'il peut s'appuyer sur un aide-mémoire ; il intéresse son auditoire et il réagit aux questions qui lui sont posées ; il interprète correctement des textes préparés ou des rôles dans des jeux de scène.</p>
<p>L'élève prend goût aux discussions qui abordent des sujets intéressants pour lui et où il peut réinvestir des expressions qu'il a bien assimilées ; il fait des efforts de mémorisation en vue de la présentation de textes devant la classe.</p>	<p>L'élève s'exprime avec plaisir en groupe ou devant la classe, en situation de discussion, de présentation ou de jeu de rôle ; il prend des risques en matière de choix des moyens linguistiques ; il accepte volontiers de bénéficier de corrections ou de suggestions qu'il introduit avec profit dans son répertoire.</p>

Les échelons constituent également une base critériée pour la communication avec les parents.

Niveaux de compétence à prendre en considération pour l'évaluation certificative à la fin du cycle III (Kompetenzstufen)

Les élèves réaliseront les compétences à des niveaux de perfection différents à la fin du cycle :

Niveau I *Élémentaire*

L'élève s'exprime de manière très simple et très brève, souvent à l'aide de mots isolés, par rapport à des sujets traités en classe. Le plus souvent, il reproduit des formulations routinières. Ses contributions respectent en grande partie le sujet abordé, mais il reproduit généralement des faits ou des idées. Il réussit assez bien des tâches élémentaires et routinières. Il lit assez bien des textes simples, courts et bien entraînés.

Niveau II *Intermédiaire*

L'élève s'exprime généralement de manière simple et brève, parfois encore à l'aide de mots isolés ou de séries de phrases par rapport à des sujets familiers. Il verbalise s'il n'a pas compris et sollicite de l'aide le cas échéant. Il respecte le sujet abordé, même si ses contributions se limitent souvent à citer ou à dénommer des faits, des choses ou des personnes. Il réussit des tâches simples par rapport à des sujets peu complexes. Il lit convenablement des textes courts et étudiés en classe.

Niveau III *Compétent*

L'élève peut grouper des idées selon des canevas ou modèles usuels. Il arrive à s'adapter au sujet et à tenir compte de la situation ou du contexte. Il s'intéresse aux réactions des autres et à l'effet que ses contributions produisent. Il comprend le fil conducteur lors d'échanges en classe et pose des questions pour obtenir des explications. Son expression est compréhensible et son vocabulaire suffit aux besoins d'expression définis par les tâches courantes. Il lit des textes connus de manière claire et fluide.

Niveau IV

Exemplaire

L'élève arrive à exprimer des idées plus générales ou une suite d'idées. Il s'exprime dans des situations variées, même si celles-ci sont généralement en contact avec les thèmes du programme. Il manifeste son intérêt personnel pour des sujets et il peut raconter une expérience ou son vécu. Il écoute bien et pose des questions précises pour mieux comprendre. Il organise ses idées lors de présentations et donne des explications simples mais appropriées quand on lui pose des questions. Il dispose de moyens d'expression suffisamment développés pour expliquer ses idées et pour exécuter un rôle dans un jeu de scène. Il lit avec assurance un texte devant la classe.

En fin de cycle, l'enseignant se prononce qualitativement sur le degré d'acquisition des compétences à l'aide des descriptions de niveaux de compétences proposées (évaluation sommative).



Écouter

Le sens de la compétence :

L'écoute est présente dans tous les échanges de classe qui s'effectuent en langue française. Des instructions et des consignes de travail sont couramment données en langue française lors des leçons de français. Cette stimulation itérative aide à développer la compétence de réception orale qui mobilise des attitudes, des techniques et des stratégies analogues à celles entrant en jeu lors de la lecture. On peut distinguer l'écoute par anticipation, l'écoute globale, l'écoute sélective et l'écoute de détails. L'écoute de textes enregistrés est une activité exigeante car elle se fait en l'absence d'éléments visuels et le débit est linéaire, ce qui exclut le balayage en va-et-vient comme lors de la lecture. Elle présuppose un effort important de concentration et lors de la mise en œuvre, il importe de ne pas confondre exploration active et entraînement de la mémoire.

Lien avec les compétences transversales :

L'écoute développe les attitudes liées à l'ouverture vers autrui. Elle met l'élève en mesure de connaître les autres, d'accepter des différences, de s'enrichir au contact de l'information enregistrée, de collaborer avec autrui, d'adapter son comportement et de varier ses manières d'apprendre.

Attitudes :

L'élève doit pouvoir endurer des phases d'incertitude et de compréhension partielle. Tout en introduisant son expérience personnelle, il est amené à développer de l'endurance et de l'intérêt pour l'exploration de messages ou points de vue énoncés dans son environnement. Il est disposé à surmonter son appréhension devant l'inconnu et à se concentrer sur les formulations d'autrui. Il développe sa curiosité et apprend à poser des questions pour affiner sa compréhension.

Domaines essentiels :

Écouter différents types de textes

- distinguer différents types de textes fonctionnels ;
- écouter des textes issus de la littérature enfantine, identifier les personnages, les lieux, le développement de l'action ;
- suivre le développement du texte, repérer des étapes, des passages importants dans un texte.

Mobiliser des techniques et des stratégies d'écoute active et efficace

- adopter une attitude de curiosité, d'ouverture, d'attention ;
- utiliser les indices qui accompagnent les textes ;
(fonction évocatrice de l'illustration)
- activer ses connaissances et ses expériences personnelles, formuler des hypothèses ;
- écouter pour s'orienter, écouter globalement ;
- écouter pour identifier les éléments clés du texte
(contexte, personnes, lieux, événements) ;

- se poser des objectifs d'écoute avant d'écouter et de réécouter ;
- vérifier sa compréhension en écoutant les réactions des autres ;
- préciser des éléments moins compris, demander des explications supplémentaires.

Isoler des informations détaillées

- répondre à des questions du type "qui" ? "où" ? "quoi" ?
- poser des questions à propos du texte avant d'écouter et de réécouter ;
- reformuler ou visualiser des informations ;
- repérer des informations, grouper des informations, les comparer ;
- dégager le thème principal du texte .

Analyser et évaluer des textes écoutés

- formuler une appréciation personnelle, si on aime ou non ;
- prendre position, dire si on est d'accord ou non ;
- discuter du texte en groupe, avec la classe ;
- accomplir des tâches productives et créatives en prolongement du texte (illustrations, modifications, mises en scène).

Développer de l'intérêt pour l'écoute

- proposer des séquences à écouter (chansons, enregistrements, émissions) ;
- présenter un enregistrement ;
- collaborer activement à des projets autour de différents médias.

Domaine de compétence	Échelon 1	Échelon 2
Écouter différents types de textes dans différentes situations	La compétence de l'élève reste limitée à des textes simples du genre : chansons, comptines, poèmes, petits sketches, dialogues, récits oraux. Ces textes sont abordés de manière globale, sans analyse des détails. Des messages concrets et répétitifs du genre consignes sont généralement bien compris.	L'élève a besoin de sujets qui restent familiers, à structure simple et/ou rencontrés régulièrement dans le contexte de la classe. Dans ces conditions, il comprend aussi des consignes plus complexes. L'élève a cependant besoin d'écoutes segmentées pour aborder des textes plus longs.
Utiliser des techniques et stratégies	L'élève adopte une attitude d'écoute attentive suite à une mise en situation qui mobilise ses connaissances antérieures. Il enregistre les signes non verbaux (mimiques, gestes, bruitage) ; il saisit des parties ou des éléments du message oral, même s'il ne les relie pas encore. Il reconnaît surtout des mots et des tournures étudiés en classe.	Il appréhende la situation globalement, il repère des informations sur des supports (dessins, figurines, petits textes écrits) et les relie au texte écouté ; il profite de la réécoute ou de la reformulation d'un message en se concentrant sur des aspects qu'il arrive à sélectionner.
Écouter des détails	L'élève capte des détails en fonction de ses connaissances et d'une mise en situation judicieuse.	Il arrive à identifier des détails s'il est bien mis en situation et s'il peut réécouter. Il identifie les locuteurs ou les acteurs et garde des détails en mémoire.

Échelon 3

L'élève peut écouter des textes assez longs, de différents genres, factuels ou littéraires ou s'ils sont clairement articulés. Le contenu peut devenir plus complexe, mais les informations sont formulées de manière explicite.

Il se pose des questions et se focalise sur des aspects précis du texte ou du message, en fonction d'une hypothèse explicitement formulée. Il distingue des éléments utiles pouvant servir à résoudre la tâche d'exploration.

Il identifie des détails et comprend leur signification; il arrive parfois à les mettre en relation avec le contexte.

Échelon 4

Les énoncés sont plus complexes, même si les textes sont encore adaptés à des fins pédagogiques. Le lexique est plus varié, le débit plus rapide, la prononciation moins neutre, les messages plus riches en contenus, le contexte plus ouvert, les bruits en fond sonore plus présents, les structures linguistiques plus variées. Les textes ne peuvent véhiculer des messages implicites.

Il est critique vis-à-vis de ses premières interprétations. Il utilise ses connaissances antérieures à bon escient et s'en distancie en cas de besoin, notamment quand il s'agit de réajuster la compréhension en fonction du contexte. Il arrive à résumer et à raconter des histoires plus longues.

Il comprend des détails et distingue ce qui est important. Il organise les détails et les réunit dans un arrangement qui fait du sens.



Domaine de compétence	Échelon 1	Échelon 2
Interpréter et évaluer	L'élève articule son appréciation globale du contenu.	Il distingue des opinions et des réactions auprès des personnages principaux. Il dit s'il est d'accord ou non avec une personne ou s'il apprécie un fait.
développer de la motivation pour écouter	L'élève s'ouvre à l'écoute ; il s'intéresse à la signification des messages et est prêt à s'impliquer dans un effort de découverte du sens.	Il se concentre de manière active ; il adopte une orientation positive et une curiosité soutenue envers le traitement du message.

Les échelons d'apprentissage montrent des étapes de développement possibles des compétences. Ils fournissent à l'enseignant un outil pour suivre et piloter les progrès des élèves (évaluation formative).

Échelon 3	Échelon 4
<p>Il interprète assez fidèlement le message global et les informations détaillées véhiculés par le texte. Il colle parfois encore trop à son propre point de vue, ce qui l'empêche alors de saisir les idées ou les motifs d'autrui. Il distingue fiction et réalité.</p>	<p>Il arrive à reconstruire activement le message ; il choisit la bonne interprétation si des éléments hétérogènes tendent à induire des significations diverses. Il prend position par rapport aux faits ou opinions entendus. Il comprend des aspects implicites.</p>
<p>Il apprécie les séquences d'écoute. Il s'engage dans la découverte et la construction du sens avec curiosité et motivation et prend plaisir quand il réussit des tâches.</p>	<p>Il développe une certaine aisance dans les situations d'écoute. Il aide ses camarades en reformulant des passages de manière plus compréhensible. Il explore des sources sonores de sa propre initiative, par exemple lors de projets de documentation.</p>

Les échelons constituent également une base critériée pour la communication avec les parents.

Niveaux de compétence à prendre en considération pour l'évaluation certificative à la fin du cycle III (Kompetenzstufen)

Les élèves réaliseront les compétences à des niveaux de perfection différents à la fin du cycle :

Niveau I *Élémentaire*

L'élève comprend des éléments épars de messages. Il comprend assez bien de quoi il est question si le contexte de communication est bien clair et si le sujet s'inscrit entièrement dans le cadre de ses connaissances ou expériences personnelles. Il identifie des acteurs, mais il a besoin de s'appuyer sur les évocations et illustrations qui accompagnent la mise en situation. Il reproduit quelques éléments entendus. Lors d'une interaction orale, il arrive à saisir l'idée centrale assez fidèlement, quand il s'agit d'un message simple énoncé lentement et formulé en termes clairs et bien connus.

Niveau II *en voie de développement*

L'élève comprend des éléments de messages facilement identifiables et généralement courts. Si le sujet est familier, il dégage le thème principal. Il identifie assez bien les personnages et les lieux. Il préfère s'appuyer sur les mises en situation ou les illustrations qui évoquent le contenu du texte. Il dit s'il aime un texte, une histoire. Il arrive à reproduire des éléments entendus. Lors d'une interaction orale, il arrive à saisir l'idée centrale, quand il s'agit d'un message simple formulé en langue courante et à débit lent.

Niveau III

Compétent

L'élève s'accommode avec de tâches routinières de traitement de l'information ("qui", "où", "vrai", "faux"...). Il dégage des informations explicitement formulées et comprend des relations simples. Il utilise différentes stratégies apprises pour mieux comprendre les textes. Il reproduit des éléments et décrit des aspects ou phénomènes qu'il a compris. Il évalue globalement les textes en articulant sommairement son avis. Il mobilise un vocabulaire fréquent et utilise des connaissances grammaticales de base pour se repérer lors de l'écoute. Lors d'un échange oral, il comprend les énoncés de différents partenaires.

Niveau IV

Exemplaire

L'élève écoute et distingue des textes fonctionnels et littéraires bien structurés, plutôt courts dont les sujets lui sont familiers. Il utilise de manière autonome des techniques et des stratégies adaptées aux différents types de texte. Il organise les informations pour les mettre en relation. Il tire des conclusions simples et prend position par rapport au contenu des textes dont il comprend l'idée centrale et l'intention. Il explique ses conclusions à l'aide de passages écoutés et mémorisés et commente ce qu'il a entendu. Lors d'une conversation, l'élève suit le fil des différentes contributions et maintient son attention pendant des échanges plus longs.

En fin de cycle, l'enseignant se prononce qualitativement sur le degré d'acquisition des compétences à l'aide des descriptions de niveaux de compétences proposées (évaluation sommative).



Lire

Sens de la compétence :

Activité indispensable dans l'apprentissage des langues et des autres disciplines scolaires, la lecture est également source de plaisir. Elle est quotidiennement sollicitée pour effectuer une tâche, s'informer, communiquer ou pour se divertir. L'élève apprend à lire différents genres de textes pour répondre à ses besoins personnels, scolaires et sociaux. Pour lire efficacement, il doit comprendre les textes et utiliser les éléments d'information qu'ils contiennent. Il doit reconnaître la fonction du texte, notamment la fonction communicative. La construction de la compréhension est un processus actif et dynamique qui met également à profit les connaissances générales et les expériences de lecture antérieures dans divers domaines. En outre, l'élève doit être capable de réagir aux textes, c'est-à-dire exprimer et justifier des émotions, des sentiments, des opinions. Grâce à une pratique quotidienne de la lecture sous différentes formes – lecture silencieuse, lecture partagée ou lecture animée par l'enseignant – l'élève intègre progressivement les connaissances, attitudes et stratégies de lecture requises par différentes situations, qu'il s'agisse de textes littéraires ou documentaires. Il peut aussi utiliser ses lectures pour alimenter ses propres écrits ou pour résoudre des problèmes.

L'élève lit des textes qui proposent un défi raisonnable pour lui, compte tenu de son âge. D'une manière générale, au cycle III, les textes, bien que de genres différents, restent simples et d'un volume restreint, clairement structurés, les sujets sont accessibles pour les élèves de cet âge, les tâches d'exploration proposées aux élèves sont générales dans les limites des stratégies enseignées. Au troisième cycle, l'élève découvre le fonctionnement d'un nouveau code écrit, celui de la langue française. Du point de vue technique, il devra apprendre à reconnaître sous leur forme graphique des énoncés déjà maîtrisés oralement. Comme le français est une langue qui présente des écarts importants entre les phonèmes et les graphèmes, l'apprentissage de la lecture, au stade d'initiation, implique nécessairement une phase d'oralisation des textes (lecture à haute voix). Mais la lecture ne se réduit pas à ces techniques de déchiffrage : il s'agit de dégager les informations contenues dans un texte. L'élève devra solliciter sa motivation et devra explorer des textes variés.

Lien avec les compétences transversales :

La lecture alimente d'abord la compétence de traitement de l'information. Pour s'approprier un texte, l'élève doit être en mesure d'exploiter l'information, d'exercer son jugement critique, de mettre en œuvre sa pensée créatrice et de tisser des liens entre ce qu'il sait déjà et ce qu'il découvre en lisant. En reliant les textes à son expérience, il nourrit son identité personnelle et culturelle en s'ouvrant aux autres et au monde. Mais la lecture peut aussi constituer une situation de résolution de problèmes qui l'incite à penser de manière créative, à traiter l'information, à rechercher l'efficacité de sa démarche souvent collective, à développer des façons appropriées de communiquer, par exemple en expliquant son interprétation d'un texte. Par la lecture, l'élève élargit ses capacités langagières, tant au niveau des notions liées à une langue précise qu'au niveau de la conscience langagière en général.

Attitudes :

L'élève développe le goût de la lecture en s'inspirant de l'exemple des adultes qui lisent pour le plaisir ou pour s'informer. Il doit d'abord comprendre la fonction de la lecture, le sens de cette activité. L'adulte qui lit des textes ou des livres devant lui l'aide à développer une attitude personnelle de recherche de l'information. Des activités de lecture variées le soutiennent dans sa progression vers un comportement de lecteur autonome. L'élève développe son attitude créative vis-à-vis de la lecture au fil des activités de prolongement de la lecture (réécriture, mise en scène, illustration, activités de bibliothèque).

Domaines essentiels:

Lire différents types de textes

- distinguer et traiter différents types de textes fonctionnels, parfois illustrés, présentés sur différents supports médiatiques (messages, billets, lettres, commentaires, articles, annonces, recettes, courts récits) y compris des textes non linéaires (tableaux, schémas, explications auprès d'illustrations) ;
- adopter une attitude appropriée compte tenu du type de texte ;
- traiter des textes littéraires, identifier les personnages, les lieux, le développement du scénario, distinguer des attitudes, des sentiments, des conflits éventuels ;
- comparer des types de texte, reconnaître les fonctions respectives des différents types de texte ;
- suivre le développement du texte, sa structure, repérer des étapes, des passages importants dans un texte.

Mobiliser des techniques et des stratégies de lecture

- activer ses connaissances et ses expériences personnelles, formuler des hypothèses ;
- formuler des intentions et motivations de lecture personnelles ;
- survoler un texte pour s'orienter, lire globalement, lire par procédé sélectif, rechercher des détails explicites, parfois même implicites ;
- procéder à des repérages de toute sorte, pratiquer le retour en arrière, le va-et-vient entre lecture globale et lecture détaillée ;
- utiliser les indices autour et dans les textes (illustrations, mise en page, titres et sous-titres, symboles, relations entre texte et illustration), anticiper le sens ;
- utiliser des techniques comme la lecture avec le crayon pour marquer des mots clés, pour souligner, pour prendre des notes en marge du texte ;
- s'appuyer sur ses connaissances lexicales et grammaticales pour saisir la fonction expressive et /ou la structure logique du texte (le futur sert à ..., l'imparfait exprime ...) ; interpréter correctement les pronoms pour faire les inférences nécessaires ; utiliser la fonction des connecteurs pour anticiper la logique d'un texte, exemple : « mais » est une conjonction qui introduit généralement un contraire

- rechercher activement la signification de mots, en consultant un dictionnaire unilingue ou d'autres outils de référence, en utilisant le contexte en ayant recours à des mots connus ou similaires ;
- percevoir et analyser des similitudes entre la langue française et d'autres langues (allemand, luxembourgeois, portugais ...) et s'en servir pour approfondir ou pour accélérer la compréhension et l'interprétation d'un texte.

Isoler des informations détaillées

- répondre à des questions du type "qui ?", "où ?", "quoi ?" ;
- repérer des informations précises ;
- poser des questions à propos du texte ;
- reformuler ou visualiser des informations ;
- grouper des informations, les comparer, les organiser ;
- dégager les aspects essentiels et le thème principal du texte.

Analyser et évaluer des textes

- formuler une appréciation personnelle ;
- prendre position ;
- discuter du texte en groupe, avec la classe ;
- communiquer le contenu aux autres ;
- distinguer le réel et la fiction ;
- argumenter son avis en s'appuyant sur des passages précis ;
- accomplir des tâches productives et créatives en prolongement du texte (illustrations, modifications, mises en scène).

Développer de l'intérêt pour la lecture

- choisir personnellement des textes, des livres ;
- présenter un livre préféré (parler d'un livre favori) ;
- collaborer activement à des projets de lecture.

Domaine de compétence	Échelon 1	Échelon 2
Lire différents types de texte	L'élève lit des textes simples et courts dont le sujet est traité en classe.	L'élève lit des textes plus complexes et distingue différents types fréquemment rencontrés
Mobiliser des techniques et des stratégies	l'élève utilise le titre, les illustrations ; il active ses connaissances relatives au sujet abordé dans le texte pour assurer un début de compréhension.	Il souligne ce qu'il n'a pas compris et demande des explications ; il associe des passages au livre correspondant
Isoler des informations détaillées	Il trouve des informations explicites suite à des questions précises ("où se trouve quoi ?").	Il répond à toute question du type : "qui", "quoi", "quand", "où", "comment", en s'appuyant sur le texte.
Analyser et interpréter des textes	L'élève situe le contexte de l'histoire ; il associe correctement des passages de texte aux illustrations correspondantes.	Il caractérise des personnages, suit le fil rouge de l'histoire et il sait organiser la suite des actions.
Développer de l'intérêt pour la lecture	Il lit des textes pour enfants bien illustrés et bien structurés si la longueur reste réduite et la langue d'un abord très facile.	Il lit des livres courts, bien structurés du début à la fin, il choisit des textes et des livres et peut en parler.

Les échelons d'apprentissage montrent des étapes de développement possibles des compétences. Ils fournissent à l'enseignant un outil pour suivre et piloter les progrès des élèves (évaluation formative).

Échelon 3	Échelon 4
L'élève lit des textes complexes et s'adapte au type de texte s'il reçoit les conseils appropriés.	L'élève distingue différents types de textes et adopte de sa propre initiative une attitude de lecture appropriée.
Il explique le titre, trouve des alinéas et des sous-titres, il pose des questions au sujet du texte et formule des hypothèses, il trouve des explications grâce au contexte et il consulte un outil de référence	Il identifie les passages importants, repère les mots clés, il résume des passages et il vérifie des hypothèses.
Il formule lui-même des questions par rapport au texte et trouve les réponses dans le texte.	Il identifie des informations complexes et abstraites.
Il raconte la trame de l'intrigue et identifie l'intention du texte et l'information centrale.	Il reconnaît des informations implicites, dégage et décrit les motifs et les points de vue des acteurs.
Il lit des livres plus longs, raconte des passages qui lui ont plu et il participe activement à des projets de lecture.	Il lit des livres plus complexes en ce qui concerne le niveau de langue, identifie et relate les passages importants et présente ses lectures.

Les échelons constituent également une base critériée pour la communication avec les parents.

Niveaux de compétence à prendre en considération pour l'évaluation certificative à la fin du cycle III (Kompetenzstufen)

Les élèves réaliseront les compétences à des **niveaux de perfection différents à la fin du cycle** :

Niveau I *Élémentaire*

L'élève lit des textes très simples, très bien illustrés, courts et rédigés en langue élémentaire. Il a besoin d'une bonne mise en situation pour aborder le sujet qui doit rester familier. Il trouve des informations explicitement formulées à l'aide de questions précises qui le guident dans sa recherche. Ses réactions sont simples ; il peut dire si le texte lui plaît. Il rejoint un groupe qui travaille sur un texte ou un livre et se montre disposé à collaborer dans les limites de ses possibilités.

Niveau II *Intermédiaire*

L'élève lit des textes très fréquents, fonctionnels, littéraires, bien illustrés et généralement courts. Si le sujet lui est familier, il trouve des informations explicitement formulées. Il est capable de parler du sujet du texte et des données générales (auteur, lieu, personnages). Il a besoin de s'appuyer sur les illustrations qui accompagnent le texte ; Il répond convenablement à des questions précises au sujet du texte ; Il dit s'il aime un texte, une histoire. Il se rappelle un livre qu'il a lu et il collabore à des projets de lecture s'il est bien encadré dans un groupe de pairs.

Niveau III ***Compétent***

L'élève lit et distingue des textes fonctionnels et littéraires bien structurés, plutôt courts dont les sujets lui sont familiers. Il dégage des informations explicitement formulées. Il arrive à voir des liens entre différents passages ou alinéas et tire des conclusions simples. Il utilise des stratégies apprises pour mieux comprendre les textes. Il évalue de manière sommaire les textes. Il parle de livres qu'il a lus et collabore à des projets de lecture collectifs.

Niveau IV ***Exemplaire***

L'élève lit des textes fonctionnels et littéraires plus complexes en ce qui concerne le niveau de langue, le sujet abordé et la structure. Il utilise des techniques et des stratégies adaptées au type de texte. Il tire des conclusions plus complexes, explique ses conclusions à l'aide de passages du texte et commente ce qu'il lit. Il évalue les textes quant à leur langue et leur contenu. Il présente un livre devant la classe et participe activement à des projets de lecture.

En fin de cycle, l'enseignant se prononce qualitativement sur le degré d'acquisition des compétences à l'aide des descriptions de niveaux de compétences proposées (évaluation sommative).



Écrire

Le sens de la compétence :

L'élève développe des compétences d'écriture dans trois directions : d'abord, il s'inspire largement des structures linguistiques et des modèles ou textes qu'il rencontre dans son manuel, à l'écoute, lors de la lecture, à propos d'exercices d'écriture de tout genre. Mais il développe aussi son intérêt pour la rédaction personnalisée, même si au début il a tendance à réinvestir des connaissances. En troisième lieu, il développe ses capacités de mise en forme de l'écrit, tant en ce qui concerne les idées et leur présentation que par rapport à la formulation correcte qui mobilisera l'ensemble de ses connaissances orthographiques et grammaticales. À l'école primaire, l'étude de la grammaire et l'orthographe ne constituent pas une fin en soi, mais elle est intégrée et au service de l'expression correcte. Voilà pourquoi le développement de ces connaissances se fait idéalement en situation complexe, c'est-à-dire face au défi de la construction de textes authentiques. Ces exercices offrent à l'élève la possibilité d'explorer et de développer ses possibilités d'expression et constituent un excellent moyen de différenciation de l'apprentissage.

Lien avec les compétences transversales :

En rédigeant, l'élève sollicite et développe sa pensée créatrice. Il apprend à utiliser la langue écrite à des fins communicatives. Il se donne des méthodes de travail efficaces au niveau de la rédaction, du traitement de l'information et de l'utilisation de logiciels de traitement de texte. S'il est sollicité lors de situations de rédaction collectives, il apprend à collaborer.

Attitudes :

En rédigeant, l'élève montre qu'il aime utiliser la langue à des fins de communication ou de mise en forme d'idées. Il éprouve du plaisir à manier la langue pour exprimer sa pensée ou pour réaliser des intentions communicatives personnelles. Pour arriver à ses fins, il est prêt à prendre certains risques au niveau de la forme et aime explorer de nouvelles tournures ou formes d'expression. Il apprécie les situations collectives de rédaction et de mise en forme. Il est prêt à retravailler ses productions pour en améliorer le contenu et la forme.

Domaines essentiels :

Maîtriser les capacités d'écriture et de rédaction

- rédiger seul ou à plusieurs ;
- écrire de manière lisible ;
- disposer le texte de manière claire ;
- copier fidèlement un texte avec une écriture cursive régulière.

Rédiger différents types de textes

- rédiger à partir des inducteurs du manuel et des modèles préparés dans le cadre de projets d'écriture relevant des centres d'intérêt du programme ;
- rédiger différents types de textes fonctionnels (donner des consignes, laisser un message) ;
- rédiger des légendes au-dessous d'une image, à partir d'un dessin, remplir les bulles d'une bande dessinée ;
- rédiger de petits textes narratifs personnalisés.

Mobiliser des techniques et des stratégies de rédaction

- activer ses connaissances, ses expériences personnelles et formuler des idées ;
- organiser ses idées en utilisant des techniques adaptées (liste, mindmap, cluster) ;
- s'inspirer des modèles de texte analysés lors des activités de lecture ;
- rechercher activement des expressions en consultant un dictionnaire ou d'autres outils de référence, en ayant recours à des mots connus ou similaires ou/et en demandant de l'aide auprès d'autrui ;
- rédiger de manière compréhensible.

Retravailler un texte

- vérifier l'ébauche de texte par rapport au sujet ;
- examiner le respect du fil rouge ;
- examiner l'emploi correct des moyens linguistiques connus ou disponibles (vocabulaire, grammaire) ;
- examiner l'intelligibilité du texte, de préférence en groupe ;
- contrôler l'orthographe d'usage et l'orthographe grammaticale, mobiliser les connaissances et stratégies orthographiques et grammaticales étudiées au cours du cycle (mémo, lexique thématique) ;
- mettre en forme en vue de la présentation.

Développer de l'intérêt pour la rédaction

- choisir personnellement des textes en vue de la publication ;
- présenter des textes personnels ;
- entretenir des activités de correspondance ;
- collaborer activement à des projets d'écriture collective ;

Domaine de compétence	Échelon 1	Échelon 2
Maîtriser des capacités d'écriture et de rédaction	L'élève écrit des messages ou de très courts textes en utilisant des mots et de structures travaillés en classe ; il réinvestit de manière satisfaisante.	Il écrit de courts textes pour s'exprimer ou pour communiquer ; les phrases sont courtes et peu variées ; il orthographie les mots fréquents.
Rédiger différents types de textes	L'élève connaît la valeur communicative de l'écriture et écrit des cartes et des énoncés brefs.	Il rédige un message personnel, décrit de manière simple un objet, un animal, son vécu, une recette ; il remplit des bulles et écrit des dialogues d'après une histoire en images.
Mobiliser des techniques et des stratégies de rédaction	Il transcrit de manière satisfaisante selon des modèles bien connus du matériel linguistique appris en classe.	Il réinvestit des mots, des structures et des idées issus de ses lectures ; il collecte des idées se rapportant au projet d'écriture et demande de l'aide en situation d'écriture.
Retravailler un texte	Il maintient des phrases simples, répétitives ; le vocabulaire reste limité ; il identifie les éléments qui ne se rapportent pas au sujet.	Il adapte le texte pour le rendre plus compréhensible s'il reçoit des indications précises ; il utilise des outils de référence pour corriger des graphies et reformule des passages pour garder le fil rouge de l'histoire, le sujet.
Montrer de l'intérêt pour la rédaction	Il s'intéresse à l'écriture dans des situations de communication écrite libre.	Il prend de plus en plus l'initiative d'écrire, de prendre des notes.

Les échelons d'apprentissage montrent des étapes de développement possibles des compétences. Ils fournissent à l'enseignant un outil pour suivre et piloter les progrès des élèves (évaluation formative).

Échelon 3	Échelon 4
<p>Il rédige une variété de textes montrant une certaine structuration, les idées sont bien liées au sujet, les phrases sont assez bien construites et le vocabulaire courant est bien utilisé ; il orthographe la majorité des mots appris en classe.</p>	<p>Il rédige des textes variés dans différents contextes et en tenant compte des destinataires/lecteurs ; il choisit et organise ses idées ; les phrases sont reliées entre elles et respectent plusieurs éléments de syntaxe ; le vocabulaire est varié ; il orthographe les mots d'usage.</p>
<p>Il écrit et répond à des lettres ; il décrit des personnes et des objets, formule des questions pour une interview, écrit de petits textes pour commenter des images ou des photos et invente de petites histoires.</p>	<p>Il écrit en prolongement de textes littéraires et développe de manière autonome des histoires, utilise la langue de manière ludique (poèmes, jeux de mots), il rédige un journal personnel, son opinion personnelle, un commentaire d'un livre et des articles pour un journal.</p>
<p>Il utilise avec le soutien de l'enseignant des stratégies apprises et des outils de référence dont il a appris la fonction et l'emploi.</p>	<p>Il mobilise de manière autonome des stratégies d'écriture et de réécriture variées adaptées au projet et à l'intention de rédaction et utilise avec profit les outils de référence et les supports technologiques mis à sa disposition.</p>
<p>Il évalue le plan de texte par rapport au projet initial, améliore la présentation des idées et modifie le texte en fonction d'une liste de critères d'appréciation.</p>	<p>Il réorganise son texte et structure le développement et l'enchaînement des idées en utilisant des connecteurs et des moyens grammaticaux et lexicaux adaptés au type de texte et à l'intention d'écrire.</p>
<p>Il aime écrire, surtout en groupe ou avec un certain degré d'assistance ; il écrit des messages et des histoires.</p>	<p>Il aime écrire de manière spontanée et autonome ; il prend plaisir à publier ses textes.</p>

Les échelons constituent également une base critériée pour la communication avec les parents.

Niveaux de compétence à prendre en considération pour l'évaluation certificative à la fin du cycle III (Kompetenzstufen)

Les élèves réaliseront les compétences à des **niveaux de perfection différents à la fin du cycle** :

Niveau I Élémentaire

L'élève écrit de préférence en situation de reproduction. Il utilise une partie des moyens linguistiques appris et arrive à se faire comprendre de manière élémentaire. Il copie assez fidèlement un nombre limité de mots et d'expressions très fréquents. S'il reçoit de l'aide et des relances, il corrige assez convenablement ses écrits.

Niveau II Intermédiaire

L'élève réinvestit essentiellement des structures linguistiques apprises pour produire des écrits élémentaires et simples. Le sens est généralement clair. Le contenu des textes reste limité aux centres d'intérêt préparés en classe. Il répond sommairement à des questions simples et précises. Il recopie fidèlement les mots et expressions utilisés régulièrement. Il utilise les structures syntaxiques simples appartenant à un répertoire mémorisé. Il révise ses textes à l'aide d'un corrigé.

Niveau III Compétent

L'élève écrit de petits textes en se référant à des modèles routiniers. Il utilise des techniques et des méthodes étudiées. Il développe un sujet de manière rudimentaire mais cohérente. La compréhension est assurée. Il est en mesure raconter ou de décrire un événement vécu, un animal, un objet qu'il connaît bien. S'il est renseigné sur les aspects perfectibles de son texte, il arrive à l'amender en mobilisant ses connaissances lexicales, syntaxiques et orthographiques essentielles.

Niveau IV

Exemplaire

L'élève est capable de rédiger des textes développant des sujets spécifiques ou des histoires cohérentes. Il utilise des techniques et des méthodes efficaces pour réaliser un produit convenable. Il fait preuve d'une certaine créativité, même si ses productions se concentrent encore souvent sur la description et la reproduction de faits ou d'aspects. Il organise sommairement ses textes et a recours à des aides. Il est capable de retravailler ses textes de manière notable en ce qui concerne la forme et le contenu.

En fin de cycle, l'enseignant se prononce qualitativement sur le degré d'acquisition des compétences à l'aide des descriptions de niveaux de compétences proposées (évaluation sommative).

Les socles pour le cycle III

	Kompetenz- niveau 1	Kompetenz- niveau 2	Kompetenz- niveau 3	Kompetenz- niveau 4
Mathematik				
Raum und Form		SOCLE		
Zahlen und Operationen		SOCLE		
Sachaufgaben	SOCLE			
Größen und Messen	SOCLE			
Deutsch				
Hören		SOCLE		
Sprechen	SOCLE			
Lesen		SOCLE		
Schreiben		SOCLE		
Français				
Écouter		SOCLE		
Parler	SOCLE			
Lire		SOCLE		
Écrire		SOCLE		